

Bilan des chercheurs invités sur contrat ("postes rouges") 2010

P. Dehornoy, INSMI-CNRS

Le CNRS dispose d'invitations pour une période de trois mois ou un multiple de trois mois pour des chercheurs étrangers (de nationalité étrangère et résidant dans un pays étranger). Ces chercheurs sont embauchés sur un contrat type CDD, affectés dans une unité du CNRS (UMR, UMS, ou FR), et rémunérés à un échelon correspondant à leur expérience (CR2, CR1, DR2, ou DR1).

En 2010, l'enveloppe financière de l'INSMI pour ce type de contrat a été presque triplée par rapport à 2009, représentant un total de près de 20 emplois à temps plein travaillés. Ceci a abouti au séjour effectif de 59 chercheurs, soit 30 au niveau DR pour un total de 90 mois et 29 au niveau CR pour un total de 146 mois (liste arrêtée au 30 mai, un petit nombre d'accueils restant à organiser suite à annulations). Par ailleurs, 12 propositions n'ont pu être concrétisées, l'invité ayant finalement décliné l'offre.

Au total, 36 laboratoires, ainsi que deux unités de service (IHP et CIRM), ont bénéficié d'au moins une possibilité d'invitation, concrétisée ou non.

Sélection des candidats

Les demandes d'invitation sont formulées par les laboratoires durant l'été précédent via l'application Labintel. En 2009, environ 600 mois d'invitation ont été demandés. Les demandes ont été classées à l'INSMI à l'automne 2009 en appréciant la qualité intrinsèque des invités et l'intérêt spécifique de la visite pour le laboratoire d'accueil. Une priorité a été accordée aux invitations portées par des fédérations. Par ailleurs on a délibérément cherché à répartir les attributions sur le plus grand nombre possible de laboratoires.

Afin de faciliter l'organisation pratique des visites, les vingt premières invitations ont été annoncées aux laboratoires dès novembre 2009 (de façon conditionnelle puisque mettant en jeu des ressources budgétaires non encore garanties).

Les annulations tardives étant relativement fréquentes, il est nécessaire de disposer d'une liste d'attente. Afin de compléter et rafraîchir les demandes Labintel 2009, un appel d'offre a été organisé début juin, menant à une vingtaine de propositions supplémentaires pour optimiser la gestion jusqu'à la fin 2010.

Contingents spéciaux

Un contingent spécial de 6 invitations DR a été réservé à l'IHP, et le principe d'invitations semblables pour le CIRM a été arrêté pour l'avenir.

Lorsque l'augmentation des ressources 2010 a été confirmée, deux voies supplémentaires ont été ouvertes. La première a été un appel d'offre spécifique en direction des LIA (laboratoires internationaux associés) et UMI (unités mixtes internationales) de l'INSMI. Ceci a permis d'inviter 6 chercheurs, mais, du fait de

la mise en œuvre tardive, un seul séjour s'est finalement concrétisé. Ce type d'invitation sera reconduit, avec un appel d'offre avancé à l'automne.

La seconde a été l'utilisation de CDD pour inviter, pour une période de trois, six, ou neuf mois, des chercheurs de niveau postdoctoral (on rappelle qu'il n'existe à l'heure actuelle pas de financement propre de postdoc au CNRS). Un appel a été diffusé auprès des laboratoires qui avaient inclus de telles demandes dans Labintel 2009 et, au total, 15 accueils de ce type ont été concrétisés, 5 de six mois, 6 de six mois, 4 de neuf mois (au prix d'un dépassement partiel sur 2011). Si les moyens le permettent (les séjours longs sont coûteux), ce type d'invitation sera également reconduit.

Prévisions 2011, recommandations

Même si, bien sûr, nous n'avons à ce stade aucune garantie sur le budget 2011, tous les laboratoires sont encouragés à proposer des invitations via Labintel 2010. Comme l'an passé, nous nous efforcerons d'annoncer dès l'automne 2010 un premier contingent d'invitations très probables pour faciliter leur réalisation.

Il est rappelé qu'aucun document attaché au fichier Labintel ne nous parvient : ne pas recourir à des annexes, mais développer des arguments concis en respectant les cases de Labintel ; le cas échéant déposer le CV d'un candidat sur une page web avec adresse cliquable dans le fichier Labintel, mais ne pas multiplier ces fichiers : un CV par candidat et c'est tout, Labintel permet un argumentaire suffisant.

Pour les invitations de niveau confirmé ou senior, il est indispensable de donner le nom du chercheur et d'argumenter en fonction. Pour les postdocs, la recherche des candidats peut être laissée ouverte, mais on veillera alors à argumenter le projet scientifique.

Nous rappelons enfin qu'à côté des CDD, qui n'existent que par multiples de trois mois, il est possible pour des invitations de plus courte durée de faire une demande de crédits d'intervention permettant au laboratoire, à défaut de verser un salaire, du moins de prendre en charge les frais de séjour et/ou de transport des invités.